

Liberté pour les prisonniers politiques palestiniens

Renforcer le boycott (BDS)

L'emprisonnement de longue durée est une composante structurelle de l'ordre colonial et du système d'apartheid israélien. Avec la torture, il est utilisé comme l'arme la plus féroce de la répression en vue d'instaurer la terreur et d'obtenir la soumission d'un peuple qui réclame justice.

Depuis 1967, plus de **850 000 Palestiniens** ont été emprisonnés (40 % des hommes). En avril 2017, il y avait **6300 prisonniers** dans les geôles israéliennes.

La détention administrative : un déni de droit total

*500 prisonniers administratifs, dont 8 parlementaires**



Ce régime de détention totalement arbitraire, qui foule au pied les droits de l'homme élémentaires permet, sans que la moindre charge ne soit évoquée et en l'absence de tout procès, de détenir une personne pour des périodes de six mois renouvelables.... indéfiniment.

Ainsi **SALAH HAMOURI**, avocat franco-palestinien, se trouve incarcéré au mépris de la convention de Genève et de la Charte Internationale des droits civils et politiques.

Ainsi **KHALIDA JARRAR**, parlementaire, membre du Conseil législatif palestinien, vient de se voir signifier arbitrairement la prolongation de son incarcération.

La détention des enfants : un scandale inacceptable

300 enfants prisonniers de moins de 18 ans



Israël foule au pied la Convention Internationale des droits de l'enfant car le sionisme revendique d'être au-dessus des lois et des conventions de la communauté internationale.

Ainsi **AHED TAMIMI, 16 ans**. Son crime ? Avoir giflé un soldat, alors même que l'armée venait de défigurer à jamais son cousin de 15 ans par une balle dans la tête à bout portant. Elle est originaire du village de Nabi Saleh en Cisjordanie occupée où les forces armées interviennent quasi quotidiennement pour soutenir les colons israéliens qui veulent s'accaparer les terres cultivées depuis des siècles par la population locale.

La généralisation de la prison à vie : une chasse aux leaders palestiniens

*458 prisonniers purgent des sentences à vie**



L'État israélien souhaite réduire au silence définitif les leaders d'opinion, les personnalités politiques qui organisent les luttes.

Ainsi **MARWAN BARGHOUTI** condamné quatre fois à la prison à vie pour son rôle politique pendant la deuxième intifada, régulièrement placé en isolement, alors même qu'il demeure un représentant légitime et reconnu du peuple palestinien dans sa lutte pour sa souveraineté nationale.

**Chiffres d'avril 2017 (source Addameer)*

Comment exprimer notre solidarité, comment agir ici en France ?

Boycott, Désinvestissement, Sanctions

Voilà un mode d'action pacifique, accessible à chacun d'entre nous. Il s'agit du refus d'acheter des produits d'entreprises israéliennes complices de la colonisation ou d'acquérir des biens et des services auprès d'entreprises multinationales qui investissent en Israël dans des secteurs participant au développement de l'apartheid anti-palestinien, notamment dans le système sécuritaire (check points, surveillance), carcéral et militaire.

Quelles sont ces sociétés complices de la colonisation et de l'apartheid israélien qui réalisent des bénéfices par le biais d'une occupation coloniale et du mépris des droits fondamentaux d'un peuple ?

Vous pouvez trouver sur le site BDS France la liste des entreprises et des produits à boycotter : <https://www.bdsfrance.org/que-boycotter-4/> . Par exemple, les fruits et légumes (notamment Mehadrin), les gazéificateurs Sodastream, les cosmétiques Ahava, les plastiques Keter, les médicaments Teva, les lingettes, etc.

Sur l'aspect sécuritaire et carcéral, la campagne vise surtout les sociétés G4S et celles dérivées de Hewlett Packard, comme DXC, ainsi que les entreprises d'armement et leurs complices (dont la banque française AXA avec la société israélienne Elbit).

Et exigez du gouvernement français l'interdiction de l'importation des produits des colonies en territoires palestiniens, et du commerce des armes avec Israël, pour obliger cet Etat à respecter les droits humains, et libérer tous les prisonniers politiques.

Cette action de boycott citoyen est redoutée par Israël car elle s'étend internationalement. Nombreux sont désormais les pays où ces mouvements de boycott s'organisent, s'amplifient et se rejoignent par-delà les frontières.

SACHONS NOUS AUSSI FAIRE PRESSION POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DU PEUPLE PALESTINIEN.

Contact : afps.pdd@gmail.com ou <https://www.facebook.com/Palestine63Solidarite>

**Association France Palestine Solidarité 63 et Campagne BDS France 63
88 rue de l'Oradou, 63000 Clermont-Ferrand**



Ne pas jeter sur la voie publique